École Monge. Classes enfantines. Divisions classiques. École préparatoire.

Numéro d'inventaire: 1987.00377

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Crété

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1888

Description : Extrait d'une revue; papier jauni imprimé en noir et plastifié

Mesures: hauteur: 275 mm; largeur: 192 mm

Notes: Article extrait d'un "Supplément à "La Nature" du 4 Février 1888". Présentation de l'Ecole Monge 145, Boulevard Malesherbes à Paris, qui accueille des enfants de 5 ans jusqu'au baccalauréat. L'illustration (signée "A. Bassan") représente un écolier avec son cartable. Au verso de la feuille : "Résultats des examens pour l'année scolaire 1886-1887"

Mots-clés: Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Costumes : Écoliers

Filière : Institutions privées Niveau : Séquence de niveaux Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration

ill.

Lieux: Paris, Paris

1/3

Supplément à LA NATURE du 4 Février 1888

ÉCOLE MONGE

145, Boulevard Malesherbes, à Paris.

CLASSES ENFANTINES — DIVISIONS CLASSIQUES — ÉCOLE PRÉPARATOIRE

EXTRAIT DE LA NOTICE

Les classes de l'École Monge sont réparties dans trois divisions dont les deux premières sont consacrées aux études classiques, et la troisième à la préparation aux Ecoles du gouvernement. Dans la première division, les enfants sont admis dès l'âge de cinq ans. Pendant quatre ans

ils sont confiés à des dames professeurs qui leur donnent tout l'enseignement et surveillent leur travail.

Dans l'année de début, dite classe enfantine, la présence à l'Ecole est obligatoire le matin à partir de neuf heures, facultative l'après-midi.

Les élèves apprennent l'allemand dès l'âge de sept ans. Des exercices de conversation allemande qui ont lieu tous les jours sont organisés en dehors des classes pour tous les internes de la première division. Les externes et les demi-pensionnaires peuvent d'ailleurs y assister.

Dans la deuxième division, les élèves reçoivent un enseignement littéraire qui les conduit, à la fin de la cinquième année, à la première partie du baccalauréat ès lettres.

Dans chaque année de ces deux divisions, les élèves sont placés, suivant leurs aptitudes et leur force, dans plusieurs sections confiées à des professeurs différents. Dans chacune de ces sections, les

élèves, peu nombreux, reçoivent de leurs professeurs des soins également répartis entre tous et un enseignement dont ils peuvent tous profiter. Une expérience de quinze années a déjà permis de constater les avantages de ce groupement que démontrent d'autre part les succès aux examens des élèves de 5° année (2° division, rhétorique).

On trouvera, d'autre part, le tableau des succès obtenus par l'École, tant aux examens des divers bacca-

Ces résultats remarquables témoi-

L'allemand, l'anglais, le dessin, le chant, la gymnastique, sont compris dans le prix de la pension.

lauréats que pour l'admission aux écoles du gouvernement. gnent des efforts qui ont été faits pour assurer aux élèves les chances les plus sérieuses par l'organisation de l'enseignement et par le choix du personnel.

Les personnes qui désireraient avoir des renseignements détaillés sur le plan d'études, l'organisation intérieure et la discipline de l'École, la disposition des locaux, etc., recevront, sur une demande adressée à la Direction, la notice des divisions classiques et le prospectus de l'École préparatoire.

ÉCOLE MONGE

RÉSULTATS DES EXAMENS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1886-1887

ECOLE POLYTECHNIQUE	ÉCOLE CENTRALE	ÉCOLE DE SAINT-CYR	BACCALAURÉAT ÉS SCIENCES		BACCALAURÉAT ÈS LETTRES	
## Effectif de la classe : 42 23 admissibles dont 14 reçus Reçus :	### Effectif de la classe : 40 Recus : 30 Pereire	Refectif de la classe : 16		BACCALAURÉAT RESTREINT Brouardel (P.). Fauvelle (R.). Paté.	1ro Partie Effectif de la classe: 32 Regus: 26 Barrier (A.). Bécot (D.). Bécot (L.). Bertaut (R.). Bertaut (R.). Borkair, Boyer. Claude (M.). Chenu. Defert. Delestre (M.). Delvaille. Ghika. Hauët. Imbs. Lebel (G.). De Letamendi. Lucius (P.). Maringe (R.). Meunié (R.). Michelet (A.). Muleur. Pilastre (R.). Roux (R.).	2° Partie Effectif de la classe: 28 Reçus: 22 Barbet-Massin (A.). Bixio. Brouardel (G.). Brouardel (P.). Champouillon (L.). Collin (M.). Dehau (G.). Dubosq. Fauvelle (R.). Gary. Lambert (G.). Lechartier. Mazerolle (L.). Meyer (A.). Meyer (P.). Paté. Rozier. Ssinte-Caire-Desille (J.). Seyrig (A.).
Moyenne pour cent des reçus : 33,3 Moyenne pour cent des admissibles : 54,7	Moyenne pour cent : 75	Elëve reçu : Pillet (L.).	Moyenne pour cent: 39,3		Moyenne pour cent: 81,2	Moyenne pour cent: 78,5

101-00. — Corpell, Imprimere Gree